

Cluster Psychologie, Logopédie, Éducation

Plan de la présentation

- **Contexte global**
- **Analyse par programme**
 - Psychologie
 - Logopédie
 - Éducation
- **Thématiques transversales**
 - Gouvernance
 - Gouvernance : démarche qualité et outils de pilotage
 - Aspects pédagogiques
 - Accueil, orientation et suivi des étudiants
 - Ressources humaines et matérielles

État des lieux



Contexte global



Contexte global

- **Application du décret Paysage**
- **Mise en place des pôles académiques**

Recommandations

- **Mettre en œuvre une deuxième phase du décret Paysage, celle qui va permettre de penser la cohérence des formations, la pertinence des organisations pédagogiques et didactiques, la mise en place d'organes de concertation et d'élaboration collégiale**
- **Une condition à cela est la stabilité du cadre législatif ou réglementaire : s'installer dans la longue durée sans nouvelle perspective de modification obligatoire, les seules modifications devant venir des projets d'améliorations nécessaires après les changements constatés**

Recommandations

- **Développer des collaborations et mutualisations au sein des pôles et engager ou poursuivre les réflexions sur la carte des formations au regard des besoins sociétaux et d'emploi et des capacités d'encadrement de chaque établissement**

Analyse par programme



Les programmes de Psychologie

- **Bachelier en Sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale**
- **Master en Sciences psychologiques**
- **Bachelier Assistant en psychologie**
- **Bachelier Conseiller conjugal et familial**
- **Master en Sciences de la famille et de la sexualité**

Contexte spécifique

- **L'ambiguïté des rôles et des responsabilités des psychologues et des diplômés exerçant des professions apparentées**
- **La loi sur l'exercice de la psychologie clinique, de la psychothérapie et de l'orthopédagogie clinique (Loi De Block)**

Sciences psychologiques

- **Une offre de formation organisée en deux cycles :**
 - **Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation**
 - **Master en sciences psychologiques**

Faits saillants

- **Des programmes qui respectent les règles du Décret Paysage et les standards internationaux**
- **Des charges d'enseignement et d'encadrement encore trop lourdes**
- **Une sensibilisation professionnelle à améliorer**
- **La nécessité d'une plus grande implication des professionnels**
- **Des stages sur le campus à privilégier**
- **La nécessité d'une formation pratique plus poussée**
- **Le diplôme de reconnaissance d'un cursus allongé**

Recommandations

- Dans le contexte du libre accès aux études en Fédération Wallonie Bruxelles, augmenter les ressources professorales pour atteindre un niveau optimal d'encadrement
- À défaut d'augmenter ces ressources, la réflexion devrait porter sur la pertinence d'un processus de sélection équitable pour adapter le nombre d'étudiants inscrits à la capacité d'encadrement optimale de la discipline

Recommandations

- **Développer des outils et des stratégies d'information sur la profession de psychologue et sur les débouchés possibles**
- **Développer une implication institutionnalisée et pérenne des professionnels dans les programmes à vocation professionnelle**
- **S'inspirer du modèle de la clinique de psychologie et de logopédie de l' Université de Liège**

Recommandations

- Augmenter le nombre d'heures de stages en conformité avec les standards internationaux en psychologie
- Mener une réflexion concertée sur l'adaptation du cursus de master à la loi De Block et sur l'appellation du diplôme de reconnaissance de ce cursus allongé

Assistant de psychologie

- *Une délimitation des champs d'intervention professionnelle respectifs à clarifier*

Recommandation aux hautes écoles :

- Se concerter et échanger avec les universités et les associations professionnelles, afin de mieux délimiter les champs d'intervention respectifs des assistants en psychologie et des psychologues cliniciens et de modifier les programmes en conséquence

Conseiller conjugal et familial

- *Un bachelier à l'identité professionnelle fortement interrogée*

Le comité des experts :

- a) s'interroge sur l'existence même de ce diplôme et recommande aux institutions offrant ce programme de formation de se concerter entre elles et avec les associations professionnelles afin de revoir la pertinence d'une telle formation
- b) invite à des échanges avec les universités qui offrent le programme de master en psychologie clinique, dans l'hypothèse de passerelles entre ce programme de bachelier revisité et le programme de master en Psychologie clinique

Master en sciences de la famille et de la sexualité

- « Approche interdisciplinaire de la famille et du couple ». *Une finalité aux objectifs peu explicites et aux débouchés encore peu assurés*

Conduire une réflexion approfondie sur la finalité « Approche interdisciplinaire de la famille et du couple ». De nouvelles voies pour la réforme de programme, telles que, par exemple, la possibilité d'en faire plutôt une spécialisation du master en Sciences psychologiques-psychologie clinique, méritent d'être explorées

Les programmes de Logopédie

- **Deux voies différentes pour la formation supérieure en logopédie :**
 - un bachelier en 3 ans dans les hautes écoles (5 HE)
 - un master universitaire de 120 crédits précédé d'un bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie (3 Universités offrent le cursus complet, 1 université offre le bachelier)

Contexte spécifique

- **Les formations de logopédie sont des formations professionnalisantes au titre de « logopède » selon la définition de l'arrêté royal , qui définit les conditions requises pour l'exercice de la profession de logopède**
- **Le nombre d'étudiants est en augmentation constante depuis 2008, aussi bien dans les hautes écoles que dans les universités**

Faits saillants

- **Forte attractivité nationale et internationale des formations avec des programmes cohérents et bien définis, régis par l'arrêté royal**
- **Fort investissement et disponibilité des enseignants dans les cursus en haute école et dans les universités**
- **Débouchés professionnels clairs couvrant les principaux domaines d'exercice de la Logopédie**

Recommandations

- **Recentrer la formation pratique (600 heures de stage) sur les spécificités de la profession de logopède**
 - > repenser l'organisation, le contenu et l'encadrement des stages et le partenariat avec le monde professionnel et les maitres de stages logopèdes
 - > parvenir à une gestion stratégique de la fluctuation du nombre d'étudiants
- **Mieux articuler l'enseignement avec la recherche dans les hautes écoles**
- **Promouvoir et faciliter les interactions et concertations entre hautes écoles et universités**

Les programmes en éducation

- **Bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif**
- **Bachelier Éducateur spécialisé en activités socio-sportives**
- **Master en Sciences de l'éducation**



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Le programme d'éducateur spécialisé en accompagnement psycho éducatif

Contexte spécifique

- **Accroissement important du nombre d'étudiants, avec un nombre d'emplois offerts insuffisant au niveau de formation**
- **Diversification des types d'emploi**
- **Grande hétérogénéité de niveau et de motivation des publics étudiants accueillis et de la réalité des niveaux atteints par les étudiants**

Recommandations

- **Initier les démarches de la protection du diplôme ce qui nécessite un resserrement des relations avec les milieux professionnels concernés**
- **Renforcer l'implication des professionnels dans la formation afin de répondre aux demandes du bassin d'emploi**
- **Améliorer la diversification des terrains de stage, leur progression et leur encadrement**

Recommandations

- Veiller à élargir et actualiser les contenus de formation (sociologie, économie, droit) afin de mieux former aux situations d'intervention
- Veiller à ce que quelque soit le type d'établissement, les exigences du niveau VI du diplôme (= A1) soient garanties par une fréquentation des connaissances scientifiques et de la recherche
- Veiller à actualiser les connaissances des formateurs

Éducation spécialisée en activités socio-sportives

- **Formation dispensée dans un seul établissement (HE) à la satisfaction des professionnels et des étudiants**

Recommandations

- **Institutionnaliser la consultation des professionnels et des diplômés en vue de l'amélioration continue du programme**
- **Mieux définir les profils de fonction et la charge de travail des enseignants**



Agence pour l'Evaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Le programme de master en sciences de l'éducation

Contexte spécifique

- **Les formations disciplinaires de sciences de l'éducation ont la particularité de ne débuter qu'au niveau du master**
- **La tradition psychopédagogique belge, héritée de la structuration de la filière contribue au caractère appliqué des études**

Faits saillants

- **Un environnement académique aligné sur les meilleurs standards européens**
- **Une professionnalisation des formations à élargir**
- **Se saisir de la mastérisation de la formation des enseignants**
- **Un espace universitaire francophone restreint qui contraint les perspectives de développement**

Recommandations

- Envisager de contribuer de façon significative au projet de mastérisation de la formation des maitres, en y apportant leur expertise disciplinaire
- Elargir plus systématiquement le public cible des masters en Sciences de l'éducation au-delà de la sphère de l'enseignement scolaire
- Cela passe par une réflexion sur l'utilité sociale des sciences de l'éducation et les différentes façons dont la discipline peut contribuer à répondre aux besoins sociaux actuels

Thématiques transversales



La gouvernance



Constats

- Les structures de gouvernance sont conformes à la réglementation dans tous les établissements
- Afin d'assurer concertation et circulation de l'information, des commissions ou groupes de travail ont été créés
- Cependant, l'empilement des structures ainsi que leur multiplication, y compris légales, conduisent à des procédures décisionnelles longues et lourdes et qui peuvent devenir démobilisatrices
- S'ajoute à ces instances internes, le « mille feuille » institutionnel de la FWB qui ralentit les travaux nécessaires, pose des problèmes de budget et de recrutement

Constats

- **Deux questions récurrentes sont posées :**
 - ✓ la participation faible des étudiants aux instances
 - ✓ l'absence de participation des professionnels aux instances, en particulier dans le cas de l'existence de diplôme à visée professionnelle
- **Le manque de moyens pour assurer la qualité de la formation**

Recommandations

- **Simplifier et clarifier les structures, les circuits de décision, les organes de gestion**
- **Donner davantage d'autonomie pédagogique et de gestion aux facultés, sections et catégories**
- **Envisager la possibilité de donner plus d'autonomie au HE et EPS à l'égard des pouvoirs organisateurs**

Recommandations

- Repenser les modalités de la présence des étudiants et les former à leur rôle de représentation (remontée des demandes, compte rendu du mandat)
- Formaliser davantage la participation des professionnels dans les différents conseils
- Développer les échanges entre les établissements et les autorités de tutelle sur la question des moyens
- Accroître les collaborations et les mutualisations entre établissements et penser la création des pôles comme un levier pour plus d'efficacité dans les formations

Gouvernance : démarche qualité et outils de pilotage



Constats

- Une démarche qualité et une auto évaluation mises en place, mais à pérenniser au-delà de l'évaluation AEQES
- Un suivi et une culture du pilotage par les données très faibles
- Une faiblesse dans l'évaluation des enseignements qui gêne l'élaboration du projet de formation, la gouvernance reste seulement administrative

Recommandations

- Institutionnaliser et pérenniser la démarche qualité en clarifiant les liens entre les différents niveaux de responsabilité (programme, entité, institution), entre les responsables qualité et la gouvernance
- Désigner un responsable du suivi et du pilotage du plan d'action
- Clarifier la politique et les modalités de l'évaluation des enseignements ; planifier les enquêtes auprès des étudiants afin que se réalise un pilotage par les données

Aspects pédagogiques :
contenus, dispositifs
pédagogiques, stages, épreuve
intégrée/TFE/mémoire



L'élaboration des fiches UE, communication des AA et des modalités d'évaluation

- **Obligation de communiquer les modalités d'évaluation, avec anticipation des modalités alternatives**
- **Faire valider ces modalités par une instance dans laquelle siègent des étudiants**

La régulation des contenus de formation

- **Dans chaque établissement, mettre en place une instance représentative de régulation des formations qui valident les orientations issues des différentes sources d'informations disponibles**
- **Sur les sites où l'offre de formation est concurrentielle, faire en sorte que les PO puissent s'entendre pour se positionner sur des domaines complémentaires**

TFE, épreuve intégrée, mémoire

- Clarifier et afficher les modalités de détermination ou d'attribution d'un sujet, de même que les modalités d'encadrement
- Définir les exigences en matière de culture scientifique et de connaissance de la littérature en sciences humaines et sociales, au regard des possibilités d'accès à la littérature scientifique

Place de la recherche en SHS dans les programmes de formation et recherche documentaire

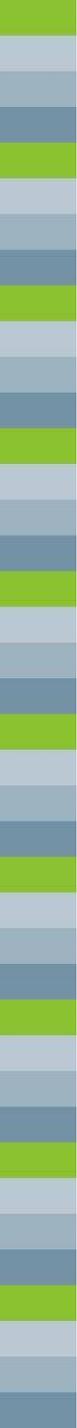
- Adopter un dispositif incitatif qui permette aux enseignants en éprouvant le besoin et/ou dont le niveau de qualification le nécessite de se former à la recherche par la recherche
- Encourager davantage les enseignants à mener ou à collaborer à des recherches appliquées dans les champs qui s'y prêtent
- Formaliser des exigences minimales en matière de recherche documentaire, règles de citation et, par conséquent, de lutte contre le plagiat

Articulation théorie-pratique et relation avec les milieux d'exercice professionnel et stages

- Faire siéger les professionnels dans les instances de régulation
- Créer une commission des relations avec les milieux professionnels
- Créer un lien structurel entre les établissements et le monde professionnel *via* l'offre de formation
- Offrir la possibilité aux professionnels de suivre des actions de formation continue dispensées par les établissements pour valoriser le service rendu en stage
- S'assurer que les étudiants soient effectivement encadrés par un professionnel du métier auquel ils se préparent et que leurs actes soient contrôlés et validés par ce professionnel

Dimension internationale et langues étrangères

- **Imposer un enseignement de langue sous la forme d'un nombre incompressible d'ECTS tout au long du bachelier et du master, quel que soit le domaine de spécialité**



Le recrutement, l'accueil et le suivi des étudiants

Recommandations

- **Utiliser les médias sociaux de manière planifiée**
- **Simplifier et mieux cibler les communications internes et externes**
- **Améliorer les outils d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants**
- **Diffuser plus largement l'information sur les outils d'aide à la réussite**
- **Miser sur les associations de diplômés**
- **Établir un plan institutionnel et un calendrier précis de suivi et de pilotage de l'efficacité et de l'équité des programmes de formation**

Le recrutement et la préparation aux études supérieures

- **Utiliser les medias sociaux de manière structurée et planifiée et augmenter la convivialité des sites web**
- **Ajouter des ressources pour favoriser une maîtrise suffisante de la langue française, et plus particulièrement dans les EPS**

L'accueil et l'accompagnement des nouveaux étudiants

- **Revoir les outils et les supports de communication internes afin de rendre les informations institutionnelles transmises aux étudiants plus explicites et plus facilement accessibles**

Orientation et insertion professionnelle

- **Mettre en place des activités pédagogiques bien identifiées et structurées dans le programme de bachelier universitaire, avec l'objectif de mieux orienter les étudiants en cours d'études et de favoriser leur insertion professionnelle**
- **Faire appel plus fréquemment aux professionnels en exercice pour intervenir dans certains cours de même que dans des activités d'information extracurriculaires**

Les outils d'aide à la réussite

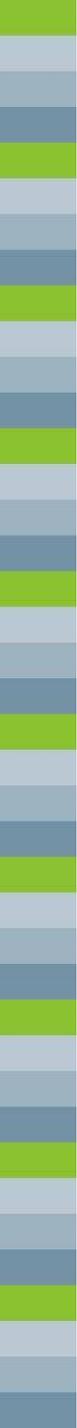
- **Revoir l'organisation des services d'aide à la réussite afin de mieux répondre aux besoins des étudiants. L'implication de tuteurs étudiants et de mentors enseignants devrait être intégrée explicitement et encadrée dans les stratégies d'aide à la réussite**
- **Veiller à ce que l'information sur ces services soit très largement diffusée auprès des étudiants et des enseignants et assurer un suivi régulier pour en évaluer les effets réels sur la réussite des étudiants**

Le suivi des diplômés

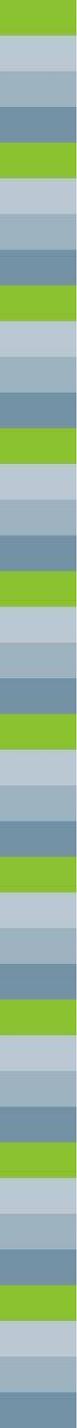
- Favoriser la création d'associations des diplômés institutionnelles ou facultaires consultées régulièrement et de manière systématique, au moyen de rencontres thématiques conviviales et de réseaux électroniques, qui regroupent anciens et nouveaux étudiants

Le pilotage de l'efficacité et de l'équité des programmes

- **Établir un plan institutionnel et un calendrier précis de suivi et de pilotage de l'efficacité et de l'équité des programmes de formation, qui indique clairement les indicateurs retenus, les responsabilités et les outils de recueil des données ainsi que les responsabilités et les outils d'analyse de ces données**



Les ressources humaines et matérielles



Les ressources humaines : qualité, dynamisme et surcharge

Recommandations

- **Des normes quantitatives pour une allocation équitable des ressources**
- **Des stratégies de reconnaissance des personnels modulées et standardisées**
- **Une réflexion urgente et nécessaire sur l'accès au études supérieures**
- **L'implication accrue des professionnels dans les programmes universitaires: une condition essentielle de succès**

Des normes quantitatives pour une allocation équitable des ressources

- **Établir des normes quantitatives**
 - pour la taille des groupes dans les différentes catégories d'activité d'enseignement (cours magistraux, laboratoires, stages, etc.)
 - pour les charges d'encadrement des mémoires de master, des travaux de fin d'études et de épreuves intégrées, dans les hautes écoles et les universités
 - pour le soutien administratif
- Ces normes pourraient orienter de manière équitable la planification et la répartition des ressources tant entre les établissements qu'à l'intérieur de ces derniers

Des stratégies de reconnaissance modulées et standardisées

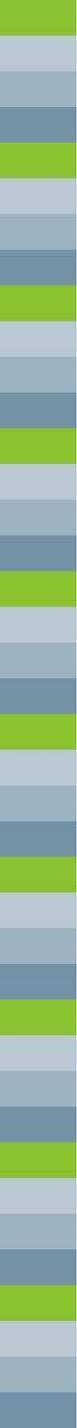
- **Instaurer de modes de reconnaissance de l'importance relative des charges d'encadrement, de recherche ou de fonctions administratives des enseignants (doyens, vice-doyens, directeurs de programmes, etc.)**
- **Cette reconnaissance pourrait prendre la forme de dégrèvements d'enseignement, d'allocation de recherche ou d'assistants**

Une réflexion urgente et nécessaire sur l'accès aux études supérieures

- Le comité des experts recommande une réflexion en profondeur sur l'accessibilité aux études supérieures au regard des ressources académiques nécessaires à une formation (enseignement et encadrement) de qualité optimale et au maintien des activités de recherche de la plus haute qualité
- Cette réflexion devrait se faire en concertation de tous les acteurs clés de l'enseignement supérieur et des autorités de tutelle ou ministérielles

L'implication accrue des professionnels dans les programmes universitaires : une condition essentielle de succès

- **Que les établissements, et particulièrement les universités, fassent davantage appel aux professionnels des milieux tant pour la planification de leurs programmes que pour leur implication dans toutes les facettes des activités d'enseignement et d'encadrement**
-
- **Veiller à plus grande valorisation de l'apport de ces professionnels et à une meilleure intégration au sein des ressources humaines des unités**



Les ressources matérielles

Recommandations

- **Adopter des plans d'action ministériel et institutionnels sur l'utilisation optimale des locaux orientée vers la réussite et la qualité de vie des étudiants et des personnels**
- **Faciliter l'accès aux ressources des bibliothèques par des heures d'ouverture étendues, par la mise en réseau et par la mutualisation**
- **Adopter des politiques institutionnelles d'achat des équipements informatiques avec l'objectif de la compatibilité avec les autres institutions à vocation apparentée**

Les locaux

Le comité des experts recommande, tant au niveau ministériel qu'institutionnel, la formulation d'un plan d'action sur l'utilisation optimale des locaux orientée vers la réussite et la qualité de vie des étudiants et des personnels

Les bibliothèques

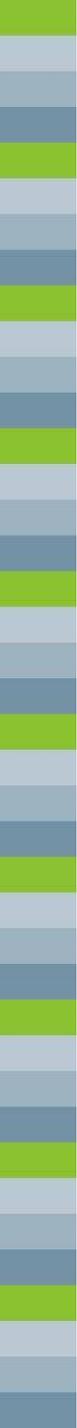
- Favoriser l'achat des périodiques et des ouvrages de référence en format électronique, mettre en réseau informatisé les données bibliographiques et les ressources des bibliothèques
- Faciliter l'accès aux ressources des bibliothèques par des heures d'ouverture étendues
- Organiser des activités obligatoires de formation en recherche bibliographique pour les étudiants dès leur entrée dans le programme
- Actualiser les tests psychologiques et logopédiques, les rendre disponibles en bibliothèque ou en testothèque en nombre suffisant

Les ressources informatiques

- **Adopter des politiques institutionnelles d'achat des équipements informatiques avec l'objectif de la compatibilité avec les autres institutions à vocation apparentée**
- **Établir des plans d'action institutionnels sur l'utilisation optimale des ressources informatiques en appui à la qualité de la formation**

Les ressources informatiques

- **Adopter des politiques institutionnelles d'achat des équipements informatiques avec l'objectif de la compatibilité avec les autres institutions à vocation apparentée**
- **Établir des plans d'action institutionnels sur l'utilisation optimale des ressources informatiques en appui à la qualité de la formation**



Merci de votre attention.
Avez-vous des questions ?

